

Les occidentaux qui se sont enthousiasmés pour le « printemps arabe », baptisant ainsi les mouvements de révoltes arabes à l'aulne de leurs propres mouvements d'émancipation [printemps des peuples de 1848], aujourd'hui s'inquiètent de l'arrivée au pouvoir de partis islamistes hier réprimés. La crainte de voir s'installer sur la rive sud de la Méditerranée, des régimes conservateurs appliquant la charia, entraîne sur la rive nord défiance et interrogations. Allons nous assister à une éclosion de partis démocrates musulmans comme nous avons connu après la seconde guerre mondiale en Europe, des partis démocrates chrétiens ? Islamisme et démocratie sont-ils compatibles ? Quelles réalités se cachent-elles derrière le mot « charia », mot-épouvantail en occident ?

Toutes ces interrogations sont reprises dans l'ouvrage récent de Mathieu GUIDERE, *Le printemps islamiste, démocratie et charia*, Ellipses, printemps 2012, 239 p. Double cursus de lettres et de langues orientales, excellent connaisseur de l'arabe et de ses nombreux dialectes, le Ministère de la Défense repère très vite ses qualités après le 11 septembre 2001 pour le détacher de l'université de Lyon où il enseignait l'arabe, et le mettre au service de la Défense<sup>[1]</sup> (St Cyr, traduction et authentification des messages d'Al qaïda..). Désormais, sa renommée est faite, il devient en quelques années le spécialiste de l'univers terroriste islamiste auquel il a consacré sept de la vingtaine de livres écrits en dix ans. Il sait user du ton juste, calme et distant pour traiter le mieux possible ces sujets sensibles : « *Ce qui m'importait, c'était l'analyse claire, sans jugement. C'était difficile, tout le monde était dans l'empathie ou dans l'anathème* ».

Notre propos dans ce court article, est moins de réaliser un compte-rendu de cet ouvrage très riche, que d'inciter fortement à sa lecture. Au-delà du flot médiatique quotidien sur ces mouvements chaotiques du monde arabe, le lecteur occidental a besoin de repères solides, repères des chronologies de ces révoltes, des notions clefs bien souvent utilisées à tort et à travers dans des amalgames dangereux.

L'ouvrage comprend deux grandes parties distinctes : la première, assez conjoncturelle sur la démocratie musulmane où treize situations nationales, de la Mauritanie à la Syrie, sont analysées, la seconde (pp. 127 à 218) est constituée par une très belle analyse du droit musulman, clairement et objectivement exposé.

\* **Dans « Démocratie musulmane »**, Mathieu Guidère nous dresse un tableau complet

des forces politiques en présence dans le monde arabe, chacun puisera ici les connaissances nécessaires à une bonne compréhension des événements en cours. Il déjoue pour nous les pièges des malentendus culturels qui faussent la perception des réalités. Partout, mais dans des proportions diverses, trois courants musulmans sont à l'œuvre : des islamistes, des salafistes et des jihadistes. Trop souvent dans les media occidentaux ces trois postures sont amalgamées sous l'étiquette générique d'islamisme, ce qui nuit gravement à toute tentative de compréhension des réalités musulmanes actuelles[2]. Il faut bien comprendre que les salafistes, hier seulement « quiétistes », partisans d'une non-intervention en politique, voire légalistes, et donc favorables à une obéissance totale au pouvoir en place, entrent aujourd'hui en politique, certainement par opportunisme. C'est une grande surprise. L'univers salafiste, opposé aux islamistes, est très complexe, il faut distinguer ces « salafistes pragmatiques et pacifiques, conscients de l'opportunité qui s'offre à eux » des salafistes plus radicaux qui détruisent tel ou tel mausolée (Mali, Libye..).

*Hier, nous devons lutter contre les amalgames entre islam et islamistes, aujourd'hui, sans d'ailleurs que ce premier registre de lutte soit terminé, nous devons insister sur la distinction entre islamistes et salafistes. L'ouvrage de Mathieu Guidère, espérons le, va grandement y contribuer.*

\* **L'analyse du droit musulman, la notion de charia**, sont très précieuses, car très clairement exposées, accessibles à tous, elle doivent permettre d'y voir plus clair dans ce qui « a été pendant des siècles à la base de la législation dans les pays musulmans ». Les chapitres consacrés à charia et droits de l'homme, charia et économie, charia et politique.., apportent un éclairage pertinent pour qui s'intéresse à l'actualité.

Le mot **charia** n'est exprimé qu'une seule fois dans le Coran (XVI, 18) et une seule fois également dans le corpus des *hadith* (le *Musnad* d'Ibn Hanbal). Aussi, Mathieu Guidère, très justement rappelle t-il qu' « étant donné la rareté du terme, ce n'est donc pas dans le Coran ni chez le Prophète qu'il faut chercher le sens précis de ce que recouvre la charia, mais dans le travail exégétique et apologétique ultérieur, qui a été mené par les *oulémas musulmans* à partir de l'histoire et de la pratique des autorités politiques religieuses du début de l'islam, en particulier des quatre premiers califes (632-661) ». Ainsi est-il essentiel de rappeler cette constitution historique de la charia, avec ses interprétations différentes selon les écoles juridiques, selon des jurisprudences diverses. Cette

construction juridique dans le temps des hommes, cette diversité de lecture selon les cultures et traditions locales, permettent un regard optimiste sur l'avenir : « C'est pourquoi, dit Mathieu Guidère, il faut faire confiance aux peuples qui se sont libérés de la dictature, pour ne pas retomber de sitôt dans un autre régime autocratique, fût-il de droit divin ».

Mais pour l'heure, même s'il existe un nouvel acteur sur la scène politique arabe, le peuple, un processus de « théocratisation potentielle des régimes arabes » semble s'installer partout. Aller contre, est dans l'immédiat, hors de portée de « ces sociétés traumatisées par des décennies de sécularisation forcée ». « Ces masses populaires sont demeurées fidèles à leur identité passée, et ont vu dans la promotion des valeurs conservatrices, une solution de sortie par le haut à la crise politique, sociale et économique que traversent les pays arabes ».

Mathieu Guidère intitule son ouvrage « printemps islamiste », ce qui est une réalité, et non « hiver islamiste ! », ce qui serait un jugement de valeur négatif, comme on le lit parfois sous certaines plumes. Nous avons assisté à des changements de régimes politiques, ceux qui, hier étaient opprimés et emprisonnés, se retrouvent aujourd'hui majoritairement élus, ce retournement fait que l'on peut à juste titre parler de révolution. Cette révolution, de nature politique, n'est pas accompagnée d'une révolution culturelle.<sup>[3]</sup>

## **Annexe : les mouvements d'opposition en Syrie, selon Mathieu Guidère**

Ces mouvements, assez disparates, sont pour l'essentiel musulmans sunnites. Outre une contestation religieuse d'une partie des oulémas sunnites, les trois composantes de toute révolte arabe sont présentes, mais inégalement :

- **les islamistes**. Les Frères Musulmans syriens (mouvement fondé lors de l'indépendance en 1946), sévèrement réprimés par le régime baathiste (régime

imposé par Hafez Al-Assad puis par Bachar, socialisant et laïque, considéré comme athée par les islamistes) sont en exil pour l'essentiel. Ils constituent la moitié du Conseil National Syrien -CNS-, principale institution de représentation de l'opposition en exil. Divers autres mouvements islamistes comme le *Mouvement Justice et Construction* (2006) qui s'inspire de l'AKP turque en vue de l'installation d'une «démocratie musulmane». Ce mouvement a une conception plus laïque des rapports Etat-religion. Il y a enfin les islamistes de l'intérieur, «seules forces d'opposition réellement présentes sur le terrain, mais dont l'affiliation, à ce jour, demeure floue et fluctuante».

- **La mouvance salafiste syrienne**, issue des milieux syriens exilés, s'est constituée en Irak lors de la guerre civile (2004-2007). Une partie d'entre eux s'est infiltrée dans le pays à la faveur des désordres. L'imam salafiste de la ville de Deraa (Cheikh Louuai Al-Zouabi), c'est à souligner, ne souhaite pas s'en prendre aux Alaouites qui soutiennent le régime.
- Enfin, **la mouvance des jihadistes**, ou plus exactement salafistes-jihadistes, n'apparaît sur la scène syrienne qu'un an après le déclenchement de la révolte, en février 2012 suite à l'appel au jihad syrien lancé par Ayman al-Zawâhiri, le chef égyptien d'Al-Qaïda.[attentats de Damas].

---

[1] Voir sa biographie et ses ouvrages sur son site Internet <http://www.guidere.org/contact.html>. Mathieu Guidère est actuellement professeur à

l'université de Toulouse 2, titulaire de la chaire Islamologie et pensée arabe

[2] Nous regrettons que Mathieu Guidère cède lui aussi à cette tentation, car en réalité, seule la première composante est vraiment islamiste, c'est-à-dire politique. Certes, il n'est pas facile de trouver une expression juste pour nommer l'ensemble de ces mouvances, c'est la raison pour laquelle l'expression générique d' « islamisme politique » est couramment utilisée.

[3] M.Guidère, in *Le Débat*, n° 168, Gallimard, Janvier-Février 2012, pp.129-145 « Histoire immédiate du Printemps arabe ».

Un an après le printemps arabe, où en sommes-nous ? [Christian  
Bernard]